

Pédophilie au collège de Delémont : faute grave de la justice

Raoul Jaeggi (PVL)

Les récentes révélations (RFJ le 6 décembre 2024) concernant la condamnation d'un ex-enseignant du collège de Delémont pour des actes d'ordre sexuel sur des mineurs ont mis en lumière des défaillances graves dans le fonctionnement de la justice de notre canton. Ces manquements soulèvent des interrogations sur la capacité de nos institutions à protéger les enfants et à prévenir la récidive.

L'avocat de l'une des victimes a dénoncé une "erreur incroyable et incompréhensible" de la part du Ministère public. Ce dernier a sciemment autorisé le loup à rester dans la bergerie et n'a pas informé l'employeur de l'accusé après sa première condamnation en 2020. Cela a permis à l'enseignant de continuer à exercer en contact direct avec des mineurs, malgré sa condamnation pour des faits similaires.

En particulier, plusieurs éléments posent question :

- 1. Pourquoi le Ministère public n'a-t-il pas prononcé une interdiction de travailler avec des mineurs, ni même informé l'employeur de la condamnation de 2020, alors que l'accusé exerçait une activité professionnelle impliquant des contacts directs avec des mineurs ?**
- 2. Le procureur responsable de ce qu'il convient de qualifier de faute grave est-il susceptible d'une sanction ? Si oui, laquelle ? Sinon, pourquoi ?**
- 3. Le Gouvernement est-il favorable à un audit externe ou à une commission d'enquête pour évaluer les failles systémiques de la justice jurassienne révélées par cette affaire ?**

Ces questions visent à obtenir des clarifications et à initier une réflexion approfondie pour restaurer la confiance de la population dans nos institutions judiciaires et administratives, tout en garantissant la protection des plus vulnérables.

Raoul Jaeggi (PVL)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)

- Jean Froidevaux (PCSI)
- Emilie Guillaume (PVL)

Intervention déposée officiellement le 11 décembre 2024